TD5

<u>Activité</u>: Le règlement européen sur les services numériques (DSA): entre en application le 17 février 2024 mais entre vigueur le 25 août 2023 pour les plus grosses plate-formes.

En vous aidant des informations disponibles avec le lien ci-dessous ou de vos recherches sur Internet répondez aux questions suivantes :

- 1- Quel est le principe de base du DSA?
- 2- Le DSA s'applique-t-il à toutes les entreprises ?
- 3- Le DSA est-il une contrainte supplémentaire ou une aide pour les petites entreprises ?

Lien: <u>https://www.vie-publique.fr/eclairage/285115-dsa-le-reglement-sur-les-services-numeriques-ou-digital-services-act</u>